

La renaturation des petites rivières urbaines : le projet du Ruisseau des Planches à Lyon

Alexandre Brun¹, Stéphane Coursière², Evariste Casetou³

¹ Maître de conférences en aménagement et en géographie, Université Paul-Valéry Montpellier 3

² Ingénieur d'études cartographe, CNRS UMR 5281 ARTDEV

³ Urbaniste, Altern Consult

Mots-clés : Urbain, renaturation, aménagement contemporain, études comparées

Depuis 1991, le Grand Lyon mène un chantier de valorisation des berges de ses deux fleuves dans le cadre du Plan Bleu. D'importantes opérations d'urbanisme (Cité internationale, Lyon Confluence...) permettent en parallèle à la ville de densifier de vastes parcelles riveraines autrefois industrielles et portuaires. Le Grand Lyon conforte ainsi son statut de ville durable. Les travaux menés jusqu'à présent se limitent cependant au paysagement des rives des grands cours d'eau.

Les petites rivières urbaines, affluents du Rhône et de la Saône, sont *de facto* des territoires orphelins de l'action publique puisqu'à quelques exceptions près elles n'ont fait l'objet que d'interventions très ponctuelles – et pour cause, leur cas est peu commode tant au plan juridique qu'aux plans hydraulique et écologique.

Dans le prolongement d'une recherche interdisciplinaire sur la renaturation des rivières urbaines au Canada, l'étude menée au sujet du Ruisseau des Planches dans le quartier industriel de Vaise suggère que les opérations de renouvellement urbain offrent l'opportunité de renaturer de tels cours d'eau à condition qu'ils deviennent une entrée prioritaire du projet urbain.

La communication présentera tour à tour (1) les enjeux de la renaturation du Ruisseau des Planches au regard de la politique de l'eau d'une part et de la politique urbaine d'autre part, (2) les propositions d'aménagement issues de l'atelier et (3) les invariants entre les cas lyonnais et canadiens (rivière Saint-Charles à Québec et Ruisseau de la Basserie à Gatineau dans l'aire métropolitaine d'Ottawa).

Les résultats présentés lors de la communication résultent d'un atelier d'urbanisme conduit conjointement par des universitaires et des praticiens en 2012 et en 2013, dans le cadre d'un partenariat entre l'Université Paul Valéry Montpellier 3, la direction de l'eau du Grand Lyon et la Zone atelier du Rhône.